



COUPE DE FRANCE

6ème Tour

DIMANCHE 28 OCTOBRE 2018 - 15h

| | | | |
|---|-------------------|---|-----------------------------|
| 1 | AS Montlouis (N3) | / | Blois Foot 41 (N2) |
| 2 | Bourges Foot (N3) | / | SO Romorantin (N2) |
| 3 | Bourges 18 (N3) | / | Tours FC (N1) |
| 4 | Vineuil SF (R1) | / | St Pryvé St Hilaire FC (N2) |

Couleurs : Domicile (Blanc ou Rouge) / Déplacement (Bleu, Jaune ou Vert)

Clubs Exempts : L2

Les clubs peuvent avancer la rencontre au samedi 27 octobre 2018 par Footclubs.

* Rappel lors du tirage l'article 6.2.1 de la Coupe de France 2018/2019 a été appliquée :

"[...] dans le cas où le club tiré le deuxième se situe hiérarchiquement deux divisions au moins au-dessous de celui de son adversaire, ce club devient club recevant. [...] Jusqu'au 6ème tour inclus, les ligues régionales définissent les règles applicables au choix des installations sportives en incluant le principe suivant : si le club tiré le deuxième, se situant dans la même division ou dans la division immédiatement inférieure ou supérieure de celle de son adversaire, s'est déplacé au tour précédent alors que son adversaire a reçu lors de ce même tour, ce club sera en conséquence désigné club recevant."

Prochain tirage : Mercredi 31 octobre 2018 au CNOSEF (Paris)

7ème tour : Dimanche 18 novembre 2018